



Action de prévention coiffure

Faites-le 3 fois par jour !

**Pour conserver de belles mains
et votre emploi**



Comment préserver la santé et la beauté de vos mains tout en poursuivant votre métier de coiffeur ? La CSCBIE vous informe et vous conseille ...

Une édition de la
CSC bâtiment - industrie & énergie
rue de Trèves 31
1040 Bruxelles
T 02 285 02 11
cscbie@acv-csc.be
www.cscbie.be
Septembre 2018

Action de prévention coiffure

Septembre 2018

Faites-le 3 fois par jour !



En tant que professionnels de la beauté, vous êtes rarement perçus comme des travailleurs à risques en matière de santé et de sécurité. Et cependant, le métier de la coiffure est bien un métier à risques qui demande une attention particulière ainsi que la mise en place de mesures de prévention et de protection.

En tant que coiffeur, vous manipulez quotidiennement des produits cosmétiques qui contiennent des molécules chimiques allergisantes ou irritantes notamment pour la peau. Cependant, bien que faisant partie intégrante du problème, les produits cosmétiques ne sont pas les seuls à blâmer. L'eau et les shampoings agressent votre peau en permanence d'où l'importance de bien la protéger lors de la réalisation de vos différentes tâches. Une fois que le manteau acide de votre peau est altéré, cette dernière va réagir comme une véritable éponge en absorbant l'eau, les substances irritantes et les allergènes contenus dans les produits cosmétiques. Les microbes et bactéries naturellement présents à la surface de votre peau vont également pouvoir se multiplier et créer de méchantes infections tels que des dermatoses ou des eczémas. Ces infections peuvent réellement devenir handicapantes et récurrentes voire permanentes. Elles contraignent trop souvent les coiffeurs qui en sont victime à quitter une profession qui pourtant les passionne.

Outre la santé de vos mains, les produits cosmétiques peuvent aussi avoir un impact négatif sur votre fertilité ou la santé de votre enfant à naître. Une raison de plus pour être prudent et appliquer les mesures de protection élémentaires.

A l'occasion de sa journée d'action et de prévention, la **CSC bâtiment - industrie & énergie** met à votre disposition un sachet d'informations reprenant, outre le présent dépliant, notre brochure « **Coiffure, soins de beauté et centres de fitness. Vos salaires, primes et autres avantages** », une feuille d'informations sectorielles, une feuille d'information sur la parentalité ainsi qu'un tube de crème pour les mains au pH neutre.



Adoptez les bons réflexes et préservez ainsi la santé de vos mains !



Substances irritantes

Lisez attentivement les informations de sécurité imprimées sur les étiquettes des produits cosmétiques utilisés dans votre salon et appliquez strictement les consignes de sécurité indiquées. Connaître son ennemi est la meilleure des préventions.



Substances mordantes et corrosives

Portez des gants à usage unique adapté à la taille de vos mains pour toutes tâches entraînant l'utilisation de produits cosmétiques comme les shampoings, les colorations, permanentes, ... Préférez des gants en nitrile et bannissez le latex qui peut provoquer de grosses réactions allergiques. Assurez-vous qu'ils remontent très haut au-dessus de vos poignets afin de couvrir une surface la plus large possible.



Nettoyer vos mains avec nettoyant à pH neutre ou légèrement acide proche de celui de la peau (pH 5,5). N'oubliez pas de bien les rincer et de les sécher soigneusement. Attention, le « *trop est l'ennemi du bien* » ! Lavez-vous uniquement les mains lorsque c'est nécessaire et à l'eau tiède (25° C) afin de ne pas les agresser inutilement.

Réhydratez régulièrement vos mains, au moins trois fois par jour, en appliquant une crème hydratante avec un pH neutre proche de celui de la peau (pH 5,5) qui viendra renforcer les barrières protectrices naturelles de votre peau.



Évitez, lorsque vous travaillez, de porter des bijoux aux mains et aux poignets. Gardez vos bijoux pour briller en soirée ou lors de vos sorties. L'eau, les substances irritantes et les allergènes se glissent trop facilement sous les bijoux. Il devient alors impossible de les sécher convenablement et la santé de vos mains peut très vite se dégrader.



Si possible, **variez les tâches « humides » et les tâches « sèches »**. Plus vous éviterez les contacts directs avec des milieux humides mieux se porteront vos mains.

Faites une visite annuelle chez votre dermatologue. N'attendez pas que les dermatoses et autres eczémas s'installent, une visite annuelle chez le dermatologue ne peut être que bénéfique. D'ailleurs, le Fonds de Sécurité d'Existence du secteur de la coiffure intervient à concurrence de € 20 par an pour une visite chez une dermatologue. Retrouvez plus d'informations à ce sujet sur www.fse-cp314.be.

Consultez notre site www.cscbie.be et parcourez la convention sectorielle sur la prévention des risques pour la santé dans le secteur de la coiffure (sous : Je travaille dans le secteur/Coiffure-fitness-et-soins de beauté).



Nous vous rappelons aussi les avantages et réductions exclusives pour les membres de la CSCBIE via la carte CSCBIE-Plus. Pour en savoir plus, surfez sur www.cscbieplus.be.